

agritaine info

NUMERO 51

NOVEMBRE 2009

Dordogne • Gironde • Landes • Lot-et-Garonne • Pyrénées-Atlantiques

tribune

« Feu vert pour le Bio »

Les produits issus de l'agriculture biologique offrent aujourd'hui de vraies opportunités de marché et donc de développement aux agriculteurs aquitains...

Dans un contexte de crise sur l'ensemble des filières de production, les Chambres d'agriculture se sont largement investies dans ce chantier. L'agriculture aquitaine doit relever ce défi et développer sa production, afin de profiter de ces opportunités en complétant ainsi pour chaque filière l'offre nécessaire à la satisfaction des différents segments de marchés.

Le Bio doit intégrer les différentes filières de mise en marché. Son développement se fera non seulement sur nos marchés de proximité mais aussi et surtout sur des circuits longs, contractualisés avec notre agro-alimentaire régional, afin de générer des volumes sur des marchés à forte valeur ajoutée, souvent hors région.

L'agriculture biologique demande une vraie compétence technique afin d'assurer une production dans des conditions économiquement durables. Sur ce plan, c'est un grand retour de l'agronomie qui est le cœur du métier des Chambres, afin d'apporter conseils et formations aux agriculteurs souhaitant faire évoluer leur système de production.

Ainsi, certaines techniques éprouvées en agriculture bio, dès lors qu'elles améliorent l'efficacité économique et agronomique du système, pourront utilement être appliquées à l'agriculture « conventionnelle », comme des règles élémentaires de développement et de gestion des différents marchés, qui guident notamment le développement de nos filières de qualité, et doivent guider notre implication dans l'offre de produits de l'agriculture biologique.

Dominique Graciet,
Président de la Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine



Agriculture biologique en Aquitaine : relever les défis

L'Aquitaine a la chance de réunir un tissu très dense d'opérateurs économiques et une grande variété de productions agricoles. Le Bio veut prendre sa place. La marge de développement est considérable.

Le contexte n'a jamais été aussi favorable pour le secteur bio. La demande est forte et en croissance rapide. Les marchés sont en grand développement (+ 25 % de consommation en 2008 en France) et les perspectives nombreuses, encouragées et soutenues par les nouvelles politiques nationale, régionale et européenne.

L'Aquitaine saura-t-elle relever le défi ? Quelle sera la capacité des producteurs aquitains à répondre à cette attente ? Comment assurer, localement, l'approvisionnement des entreprises régionales très demandeuses et celui de la restauration collective qui s'ouvre aux produits bio, poussée par les textes du Grenelle et la demande sociétale ?

Dans la région, depuis plusieurs années et en lien étroit avec la profession agricole et le monde politique régional, la filière bio s'est organisée, structurée, fédérée, anticipant « cette vague de fond qui dépasse le phénomène de mode » selon les mots de Patrick Grizou, président de l'interprofession ARBIO.

Car c'est une tendance lourde : les comportements de consommation et d'achats alimentaires se tournent de plus en plus vers des produits différents respectueux de

l'environnement, avec une demande plus réfléchie, plus pérenne.

Dans le même temps, l'agriculture mais aussi l'agroalimentaire ont à répondre à de nombreux défis : instabilité des cours des matières premières ; nécessité d'accroître le lien entre production, alimentation, nutrition et santé ; prise en compte de l'environnement dans les modes de production ; poids croissant du « coût carbone » dans les arguments commerciaux des entreprises...

Pour l'heure, l'Aquitaine affiche 2 % de sa surface agricole cultivée en bio (28.700 ha) et 1.125 exploitations certifiées bio. Le plan de développement régional vise les 20 % en 2020. Cela passe par l'accompagnement des agriculteurs (l'agriculture biologique est très technique), l'intégration des problématiques bio dans les filières d'expérimentation conventionnelles, la poursuite de la structuration des filières, le soutien aux entreprises innovantes, la promotion collective des produits bio...

Sur le terrain, les Chambres d'agriculture, l'interprofession, la profession agricole, la Région, les collectivités, travaillent d'arrache pied et de concert. Le défi est énorme.



Rencontre avec

Patrick Grizou, Président d'ARBIO

« De belles perspectives pour la BIO »

• Quelques mots sur Arbio Aquitaine ?

Arbio est une association à caractère inter-professionnel. Elle regroupe une grande majorité des opérateurs économiques et de développement de la région, une dizaine de nouveaux chaque année⁽¹⁾ qui en font une structure dynamique.

• Alors comment se porte l'agriculture biologique ?

Nous sommes sur un projet porteur, avec un contexte extrêmement favorable soutenu par l'opinion publique. On est passé d'un citoyen consommateur à un citoyen acteur qui essaie de mettre en adéquation son acte d'achat et ses convictions. Il peut acheter sur internet, dans une Amap⁽²⁾, dans les magasins bio, en supermarché ou sur les marchés. L'agriculture doit intégrer ces différents modes de consommation pour y répondre le mieux possible. Le marché du bio est là, il se développe et nous devons y répondre.

• L'Aquitaine est-elle bien placée ?

Il y a peu de régions en France où le tissu d'entreprises est aussi fort qu'ici, avec une meilleure garantie de débouchés pour nos productions. Beaucoup de celles qui étaient non bio ont développé une activité bio. L'autre atout de l'Aquitaine est sa grande variété de productions, très souvent sous signe officiel de qualité qui doit permettre de créer des complémentarités avec la Bio.

• Quelle est la capacité des producteurs à répondre à l'attente des transformateurs ?

Les besoins se sont accrus de 20 à 30 % en 2009 et ils pourraient encore progresser. Malheureusement la production locale est insuffisante. On manque de nombreux produits. Avec des besoins très importants pour la transformation des fruits et légumes, mais aussi en frais ; en production laitière pour les fromages, yaourts ; en volaille, œufs et poulets de chair, en lien avec la restauration collective. Reste que l'organisation de la filière d'approvisionnement en bio est une question d'ancrage des entreprises sur notre territoire. Les transformateurs et distributeurs doivent également être à l'écoute des producteurs pour obtenir des partenariats pérennes. Il faudra aussi veiller à ce que la bio soit « durable » : à l'heure du bilan carbone,

l'approvisionnement local, demain sera un argument essentiel auprès des consommateurs.

• L'ARBIO organise avec la Région Aquitaine le premier forum régional produits bio en restauration collective, le 25 novembre à Bordeaux. Pourquoi ?

Le Grenelle a fixé comme objectif aux restaurants collectifs publics d'acheter au moins 20 % de produits bio d'ici 2012. On est à moins de 1 % ! L'agriculture biologique a longtemps été exclue des cantines collectives. C'est une évolution pour le monde agricole avec de vrais objectifs de développement. Ici, en Aquitaine, nous bénéficions du tissu d'entreprises pour répondre à cette demande, d'une gamme de produits bio et d'expériences qui fonctionnent très bien...

• Arbio accompagne aussi les entreprises sur les Salons...

Avec un important travail de communication sur les Salons nationaux et internationaux (Natexpo à Paris ou Bio Fach à Nuremberg⁽³⁾), on se rend compte, de la dimension internationale et professionnelle du marché de la bio. Plus proche de nous, le prochain SIAD d'Agen⁽⁴⁾, le Salon international du Bio et de l'agri-durable fera le lien entre la bio et le conventionnel, pour que les deux modes de production se réunissent sans s'affronter. Il y a forcément une synergie à trouver.

• Quels types d'agriculteurs s'intéressent à l'agriculture biologique ?

La conversion bio intéresse des agriculteurs de tous âges et tous types d'exploitations. Bien maîtrisée, la culture bio garantit des résultats techniques et économiques très corrects. Le frein reste souvent technique. Quand j'ai décidé de passer en bio, mon grand-père agriculteur m'a dit : « mais tu ne vas quand même pas revenir bêcher à la main » ? Ça arrive, mais on utilise du matériel sophistiqué, des techniques pointues, des connaissances agronomiques... De la technicité de l'agriculteur dépend son adaptation à l'agriculture biologique. Il est important d'être accompagné et formé. La Bio, c'est moderne !

• Le plan de développement régional table sur 6 % de la SAU bio en 2012 et 20 % en 2020...

6 % en bio pour 2012, ça semble très court mais 20 % en 2020 ou en 2025, pourquoi pas ? Ce cap là, nous sommes capables de le tenir. De belles perspectives s'offrent à nous.

⁽¹⁾ L'interprofession : 65 adhérents, organismes de développement et opérateurs économiques régionaux représentant 820 producteurs, 150 millions de C.A, 80 % de l'activité bio régionale. <http://www.biosudouest.com/>

⁽²⁾ Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne

⁽³⁾ Du 17 au 20 février 2010 à Nuremberg

⁽⁴⁾ Les 3, 4 et 5 juin 2010, au Parc des expos d'Agen

Quelques chiffres

• AQUITAINE

1.125 exploitations certifiées en bio, 28.700 ha soit 2 % de la SAU (+ 12 % d'exploitations bio + 7 % de surfaces cultivées en bio en 2008). L'Aquitaine est la 2ème région en oléagineux, 3ème en vigne et volailles de chair, 4ème en poules pondeuses et en fruits et légumes. Le Lot-et-Garonne est le 1er département aquitain avec 300 exploitations bio (4 % des surfaces). Dordogne et Gironde comptent chacune 200 exploitations bio.

• FRANCE

Distribution du bio : 42 % en grande-distribution (†), 40 % en magasins spécialisés (†), 13 % en vente directe (=), 4 % chez les artisans (=), 1 % en restauration collective (=). Volume de Consommation bio : 2,6 milliards d'euros, + 26 % en 2008, + 15 % au 31 août 2009. 1/3 des produits bio sont importés.

• EUROPE

Moyenne Europe : 4 % de la SAU en bio. La France est 25ème sur 27 (2,2 % de la SAU). 1er pays producteur l'Italie (1,2 million d'ha, 10 % de la SAU cultivée en bio), Espagne (1,1 million d'ha), Allemagne (900.000 ha), France (580.000 ha). 1er pays consommateur l'Allemagne, suivi de la France, Royaume-Uni, Italie, Autriche, Danemark.

Les Chambres d'agriculture accompagnent les agriculteurs bio

Depuis une dizaine d'années, le Groupe Chambres met en œuvre un programme d'accompagnement des agriculteurs aquitains dans leurs projets de conversion à l'agriculture biologique, d'acquisition de références techniques et de recherche de marchés rémunérateurs, notamment en lien avec l'organisation économique.

Ce travail s'inscrit dans le cadre de l'interprofession ARBIO que la Chambre régionale d'agriculture a contribué à recréer avec la FRCAA⁽¹⁾ et l'ARDIA⁽²⁾.

Plus précisément, les Chambres conduisent une action d'appui aux conversions en apportant leur expertise dans les domaines réglementaire, administratif et dans le transfert de références technico-économiques. Sur le volet installation, leur action traduit sur le terrain les politiques d'aide aux agriculteurs en période de conversion, financées par le Conseil Régional d'Aquitaine et le FEADER. Les organisations consulaires utilisent l'outil d'accompagnement financier à l'installation classique, avec quelques spécificités aquitaines pour favoriser l'installation en maraîchage, production laitière, viande porcine et volailles de chair bio.

Structurer

En 2009, les Chambres d'agriculture d'Aquitaine ont conduit un ensemble d'actions allant dans le sens d'une meilleure structuration des filières bio, souvent en partenariat avec ARBIO : conversions et installations en légumes, avec un volet installation en maraîchage en particulier pour la vente directe, organisation de journées filières grandes cultures et production de lait de chèvre, développement des filières bio de proximité...

On retiendra par exemple un accompagnement particulier d'itinéraires techniques de production de vins issus de raisin bio à travers des suivis de parcelles ; la mise en place de groupes lait pour fédérer des collectes laitières bio et aider les producteurs à trouver des prix rémunérateurs ; l'accompagnement des agriculteurs dans des échanges sur les itinéraires techniques en grandes cultures, notamment dans la maîtrise du désherbage et de la fertilisation organique. En lien avec l'enseignement agricole, la Chambre d'agriculture des Landes collabore au programme développé par le lycée agricole de Sabres sur les itinéraires maïs poulets. D'autres lycées agricoles réfléchissent à des démarches d'exploitations bio : à Bergerac en viticulture, à Sainte-Livrade en arboriculture et maraîchage...

Informier et former

Les Chambres effectuent un important travail d'acquisition de références avec des expérimentations nombreuses, souvent en lien avec des partenaires locaux. Elles organisent le transfert de ces connaissances techniques (visites d'essais, publications locales, édition annuelle d'un Agritaine Dossier Bio). À partir de 2010, elles vont engager le suivi technico-économique de fermes de références, de manière à dégager ces références économiques qui font défaut, notamment pour informer des producteurs conventionnels qui se posent des questions et cherchent à valider les bonnes conditions de leur passage en bio.

« Le réseau des conseillers des Chambres d'agriculture constitue un levier de tout premier ordre », souligne Philippe Lansade, responsable du pôle développement à la CRAA. « Les chambres s'engagent dès maintenant dans un vaste programme de formation de 80 conseillers agricoles sur trois ans, de manière à leur donner une vision objective et claire de l'agriculture biologique, tant sur le volet réglementaire que technique. Grâce à cette formation, nos conseillers agricoles seront en mesure d'apporter aux agriculteurs conventionnels des techniques alternatives issues de l'agriculture biologique. Ces producteurs pourront ainsi conforter leurs pratiques respectueuses de l'environnement ».

⁽¹⁾ Fédération régionale des coopératives agricoles d'Aquitaine

⁽²⁾ Association Régionale pour le Développement des Industries Alimentaires d'Aquitaine

Une politique très volontariste

La politique de développement de l'agriculture biologique menée par l'institution régionale associe aides directes aux producteurs, structuration des filières, expérimentation et promotion.

Quand elle prend la responsabilité du secteur agricole en 2004, Béatrice Gendreau, vice-présidente du Conseil Régional d'Aquitaine en charge de l'agriculture et de l'agroalimentaire, fait le constat d'une filière bio « pas du tout structurée et avec de gros problèmes relationnels ». Cinq ans plus tard, le tableau et les mentalités ont changé. La Région s'est appliquée à renouer le dialogue entre les acteurs de la filière, rappelle Béatrice Gendreau. Elle a commandité un audit en 2006 et relancé le Comité Régional Bio, lieu d'échanges entre professionnels et financeurs. En amont, le Conseil régional a également encouragé financièrement des programmes d'expérimentation en viticulture, élevage, grandes cultures, fruits et légumes.

Le plan de développement régional prévoit de consacrer 20 % de la SAU (surface agricole utile) aquitaine à la production bio en 2020. Cela passe par une meilleure structuration des filières, l'intégration des problématiques bio dans les filières d'expérimentation conventionnelles et le soutien à la promotion collective des produits bio.

Aider directement les producteurs

« Les financements allaient aux structures, peu aux producteurs », se souvient Béatrice Gendreau. « Pour assurer le maintien de l'agriculture bio et le développement des conversions, il fallait apporter des aides directes aux producteurs » : des aides à la certification, à l'investissement et à la décision.

Grâce aux contreparties européennes, les exploitations aquitaines peuvent obtenir le financement intégral de leur conversion, partagé entre l'Union Européenne et la Région. Le Conseil Régional d'Aquitaine a créé les « chèques-conseil Bio » qui permettent aux agriculteurs de faire appel au prestataire de leur choix pour un conseil technique ou commercial. Réservés, à l'origine, aux agriculteurs déjà installés en bio, ils se sont ouverts à ceux qui sont en conversion. Il est prévu d'aider ceux qui sont en prédiagnostic bio, « parce que des études technico-économiques sont nécessaires et que la production bio est très pointue ».

Développer l'offre

Aujourd'hui, toutes les décisions sont prises au sein du Comité Régional Bio. « Ma satisfaction », insiste Béatrice Gendreau qui se défend d'être une intégriste de l'agriculture biologique, « c'est le développement de projets communs entre les trois partenaires, l'interprofession ARBIO, la Chambre régionale d'agriculture et Bio d'Aquitaine ». La filière bio offre aux producteurs des opportunités commerciales mais elle manque de producteurs et de produits. Pour flécher les installations hors cadre familial vers la bio, le Conseil régional attribue un différentiel de 2.000 euros par rapport à une installation en traditionnel. Dans le même esprit, la Région encourage les coopératives à jouer un rôle de structuration de la filière. En co-organisant avec ARBIO, en mars dernier, une réunion d'information destinée aux coopératives aquitaines, la vice-présidente du Conseil Régional a souhaité les inviter à participer à la construction d'un projet « solide » de développement d'une filière (quantification des besoins, identification des producteurs susceptibles de se convertir).

Le Conseil Régional veut aussi développer un meilleur approvisionnement dans les lycées, en produits de qualité, bio notamment. Béatrice Gendreau précise : « on va prendre un lycée-pilote par département aquitain, avec des producteurs bio autour, pour montrer comment cela peut fonctionner ».

Revenu agricole 2009

Les secteurs moteurs sont en crise

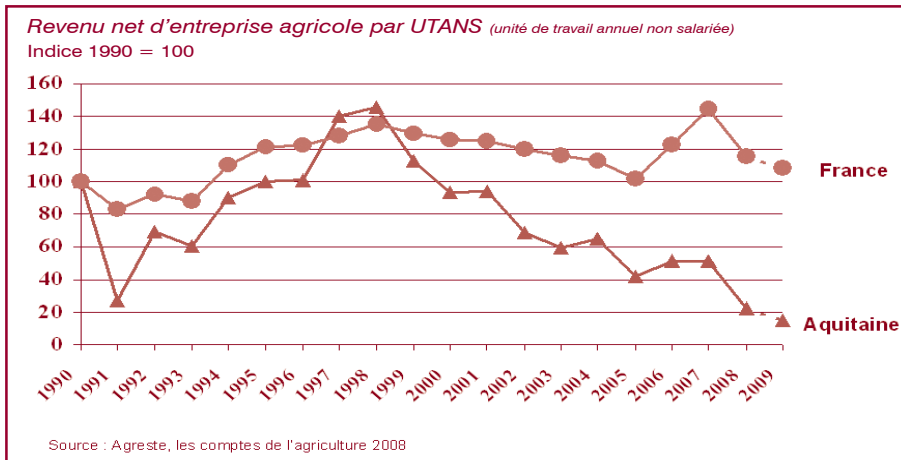
Depuis 2000, le revenu agricole diminue d'année en année. C'est une tendance lourde. 2009 est une année encore plus noire pour les agriculteurs aquitains. Les chiffres mettent en évidence cette - nouvelle - dégringolade du revenu agricole tiré à la baisse par la crise viticole. Les filières bovins-lait et fruits et légumes sont aussi très touchées.

Commercialisation difficile, coûts de production haussiers et incompressibles, demande en baisse, aléas climatiques... tous les secteurs d'activité qui font la force agricole de l'Aquitaine ont connu des crises à répétition en 2009, sur fond de dérégulation des marchés à l'échelle de l'Union Européenne. Le revenu agricole n'est plus assuré.

La crise des **bovins-lait** a marqué les esprits. Cette crise est certes conjoncturelle, sous l'effet d'un différentiel accru entre une production mondiale en hausse et une demande en recul, mais elle est également structurelle dans la même mesure que d'autres secteurs en difficulté, avec des coûts de production supérieurs aux prix moyens de vente et des cours très volatiles.

Les exemples ne manquent pas. Pendant que le prix moyen du lait payé au producteur baissait de 17 %, les charges de production augmentaient de 10 %. Or, en dessous de 300 euros les 1000 litres, le producteur ne dégagne aucun revenu de son travail.

En **viticulture**, les sorties de propriété n'avaient jamais autant baissé depuis dix ans, la demande recule et là encore, le coût de production est supérieur au prix de vente moyen. On constate un élargissement de la fourchette des cours qui laisse



sur le bord du chemin des producteurs toujours plus nombreux.

Quant aux producteurs de **fruits et légumes**, leur situation peut être qualifiée de catastrophique, avec un été dramatique pour beaucoup de productions (tomate, melon, courgette...). Certes, on constate des différences entre filières et entre exploitations, mais l'année a été mauvaise pour bien des filières, notamment pour la pomme qui a connu des crises à répétition. Dans le secteur des fruits et légumes aussi, des agriculteurs baissent les bras : on a arraché les trois quarts de la production de salades, des producteurs de Dordogne arrêtent la fraiseiculture... La pente est dangereuse, car la perte de volumes et donc de représentativité sur les marchés ne peut qu'accélérer le mouvement.

Le prix du **maïs** reste très versatile mais toujours à la baisse. En août, il est passé sous la barre des 110 euros le quintal malgré un contexte international favorable, marqué par une baisse de la production et une augmentation de la consommation. La céréale emblématique de l'Aquitaine, ossature de nombreuses filières de transformation, a connu une baisse de surfaces (-2%), un été sec (production en diminution de 7%) et prend de plein fouet l'augmentation des intrants (+7%).

La **filière porcine** n'est pas épargnée : prix en retrait, difficultés de trésorerie des exploitations et inquiétudes pour l'avenir, liées aux contraintes de mise aux normes des élevages pour 2013...

Autant d'exemples qui font craindre de tristes bilans.

Agenda

Forum régional « Introduire des produits Bio en restauration collective »

Mercredi 25 novembre 2009, à l'Hôtel de Région, Bordeaux (33)

Contact : Antoine Vergier, ARBIO
Tél. 05 56 79 28 52

Journée Chèvres Bio

Jeudi 26 novembre 2009, à la fromagerie de la Lémance à Montayral (47)

Contact : Séverine Chastaing,
Chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne.
Tél. 05 53 77 83 12

Salon international de l'agriculture biologique

Du 17 au 20 février 2010, à Bio Fach à Nuremberg (Allemagne)

Contact : Magalie Baine, ARBIO
Tél. 05 56 79 28 52

Animer, coordonner, diffuser

Deux fois par an au minimum, la **Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine publie des points de conjoncture**. En 2009, dans un contexte de crise, deux points supplémentaires ont été établis.

En janvier et en juin, l'organisation consulaire prépare la note de conjoncture du groupe agricole du Conseil Economique et Social régional.

Depuis cinq ans, le Groupe Chambres a mis en place un réseau économique,

animé par Christine Navailles-Argentaa (Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine). Constitué d'un référent par filière, ce réseau synthétise les différentes données afin de préparer un état des lieux de l'année agricole. La restitution a eu lieu le 5 novembre, pour préparer la présentation à l'occasion de la session de fin d'année.

Ces informations sont disponibles sur le site de la Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine : www.aquitainagri.org

agritaine info

Cité mondiale • 6, parvis des Chartrons 33075 Bordeaux cedex

Tél. : 05 56 01 33 33 • Fax : 05 57 85 40 40

E-mail : communication@aquitaine.chambagri.fr • Site : www.aquitainagri.fr

Directeur de la publication : Dominique Graciet • Coordination : Bruno Millet
• Rédaction : L'Agence verte • Conception et impression : Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine

Tous les articles sont libres de droit (mention obligatoire : Agritaine Info n°51)

Imprimé selon les recommandations ADEME

Dépôt légal 4^e trimestre 2009 • ISSN 1778-7424



AQUITAINE
Banques & Assurances

